

Conseil d'administration de l'Agence urbaine de Rabat-Salé

Dernières touches au plan d'aménagement unifié de la capitale

Le conseil d'administration de l'Agence urbaine de Rabat-Salé, tenu le 4 juillet, a examiné l'état d'avancement du plan d'aménagement unifié de Rabat. Très attendu pour l'amélioration du cadre urbain de la capitale, le document est en cours d'homologation.

Le plan d'aménagement unifié de Rabat est très attendu, tant par les responsables locaux que par les habitants de la capitale.

Après plus de cinq ans d'étude et de concertations, il a été soumis à l'avis du comité technique local le 28 février 2013. Actuellement, l'agence urbaine de Rabat-Salé (AURS) se penche sur l'examen des remarques et des propositions des différents partenaires, dont la société civile. L'AURS est appelée à accélérer la cadence pour mettre en œuvre le nouveau plan d'aménagement.

Le projet tarde, en effet, à voir le jour. C'est en 2007 que l'appel d'offres international a été lancé pour la présélection d'un bureau d'étude pour la réalisation de nouveaux plans d'aménagement pour la



L'Agence urbaine de Rabat-Salé se penche actuellement sur les propositions des différents partenaires.

capitale et les deux villes voisines.

Le directeur général de l'Agence urbaine de Rabat Salé, Khalid Ouaya, estime qu'il ne s'agit pas d'un retard. Pour lui, ce que l'on appelle communément «retard» devient nécessaire et justifié parce qu'il s'agit de décider de la dynamique du changement urbain prévu et, par conséquent, du développement humain, économique et social. «Il faut répondre aux attentes de la population concernée,

remédier aux dysfonctionnements relevés, prévoir les équipements structurants, doter les villes de l'agglomération des moyens les aidant à répondre aux nouvelles exigences urbaines et spatiales et renforcer leurs fonctions ou leur en donner de nouvelles dans le cadre d'une vision d'aménagement global», dit-il.

L'Agence urbaine s'assigne pour objectif de mettre à la disposition des décideurs un outil d'aide

à la prise de décisions offrant les moyens d'atténuer les disparités sociospatiales et de remédier aux problèmes de mobilité et de transport et aux insuffisances en grands équipements. Pour atteindre les objectifs escomptés, le projet de plan d'aménagement unifié de Rabat vise à assurer un développement économique et social à la hauteur des ambitions de tous : autorités locales, collectivités locales, services extérieurs et population.

Dans ce cadre, le document d'urbanisme en cours d'homologation a pris en considération plusieurs défis, notamment la nécessité d'amélioration du transport et de la circulation pour faciliter la mobilité et le déplacement. Ce principe passe par la création d'un pôle multimodal à l'entrée sud de Rabat, la mise en relation des quartiers (voie de contournement entre Hay Ryad et Akrach). Il faut aussi créer des aires de stationnement aux entrées de la ville, à proximité des gares ferroviaires, et aménager des entrées de la ville pour le renforcement de son identité. Il s'avère également nécessaire d'aménager les grandes artères de la ville et de sauvegarder et valoriser le patrimoine architectural de Rabat.

En outre, le plan d'aménagement prend en considération la préservation des espaces verts et naturels avec le renforcement du caractère «Rabat, ville verte». Une étude a été lancée pour la définition globale et stratégique des espaces verts de la conurbation de Rabat-Salé-Temara permettant d'asseoir une véritable politique de protection, d'aménagement et de gestion de ces espaces verts. L'objectif étant d'arrêter une stratégie de protection et de mise en valeur des espaces verts, de ceintures vertes et des espaces naturels. ■

J.G.

BILAN DES AUTORISATIONS EN 2012

En 2012, l'Agence urbaine de Rabat-Salé a examiné quelque 6 648 demandes relatives à des projets de construction, de lotissement, de morcellement ou d'autorisations pour la construction de groupements résidentiels. C'est la préfecture de Salé qui arrive en tête des demandes présentées (3 076), suivie de Temara (2 221),

puis de Rabat (1 351). Le nombre des grands projets résidentiels approuvés en 2012 s'élève à 572. Il s'agit des immeubles (433), des groupements résidentiels (81) et des lotissements (58).

S'agissant des activités commerciales, industrielles et de services, le nombre des projets approuvés est de 423, dont 27

unités industrielles, 246 unités commerciales et 12 unités touristiques. En ce qui concerne les demandes de dérogation, sur les 108 présentées, trente seulement ont été acceptées, dont 13 à Skhirat-Temara.

Le volume d'investissement de ces demandes est estimé à un milliard de dirhams.